



SOMMAIRE

1. Préambule
2. Approbation CR CA 22 03 24
3. Pt financier 25 04 2024
 - Suivi des règlements
 - Placements/Trésorerie
4. Point Moteurs
 - Stock
 - Planning
 - Commandes
 - ENAC
 - ROTAX
5. Accidents
 - Accidents 2024
6. Élections complémentaires
 - Secrétaire Général Adjt
 - Trésorier Adjt
7. Règlement Intérieur
 - 7.1 Remorques
 - 7.2 Indemnités
 - 7.3 LS 6-18
8. Clubs
 - Avignon
 - Elan Planeurs
 - Fayence
 - Nogaro
 - Saumur
 - Vinon
9. Point ARAPA
10. Pièces Centrair AAE
11. Hangar Nicolas
12. Représentations ANEPVV
13. Charte graphique
14. Mise à jour Logiciel
15. Visio conférence
16. QUESTIONS ET POINTS DIVERS
 - 16.1 Commissions FFVP
 - 16.2 Démo Remorqueur
 - 16.3 Horaires collaboratrices
17. Date à retenir

Présents Présentiel

Bertrand **BECKER**

CHRISTIAN **BON**

Georges **CHEVALET**

GHISLAINE **FACON**

DIDIER **HAUSS**

GILLES **HUG**

Daniel **PERCIAUX**

Patrick **PORRET**

Présents Visio conférence

Alexandre **CHAUSSE**

Gérard **COUTELIER**

Absent excusés

PIERRE **ALBERTINI**

JOSEPH **BOCCIARELLI**

Représentant FFVP

JEAN-MICHEL **HORRENBARGER**

1. PRÉAMBULE

Début des travaux du Conseil d'Administration du 25/04/2024 à 09 h 45.

Le Président HUG Gilles précise qu'une visioconférence est en cours pour deux administrateurs contraints par la grève des contrôleurs aériens.

2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 22 03 2024 est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents.

Présentation d'une fiche de séniorité et fonction des administrateurs de l'ANEPVV.

Présentation d'une fiche contacts des administrateurs

3. POINT FINANCIER 2024

SUIVI DES RÉGLEMENTS DES CLUBS :

Nombre d'associations inscrites : 151

Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 87

Pourcentage du suivi des règlements au 25 04 2024 :

- Pourcentage du total réglé à ce jour : 27,73 %
- Pourcentage des clubs à jour : 13,25 %
- Pourcentage de clubs sans aucun règlement : 13,91 %

PLACEMENTS et TRÉSORERIE :

Disponibilités 550 574 €

Placements Long Terme 3 283 766 €

Évaluation des encours des aides à Long Terme 363 963 €

Évaluation des encours des aides à Court Terme 40 000 €

Valorisation siège social Sèvres. 270 000 €

Total des avoirs 4 517 729 €

4. POINT MOTEURS

STOCK au 24 04 2024

2 carters 4 cylindres (1 à livrer + 1 en cours de mensurations)

1 carter 6 cylindres à réparer

1 roulement 4 cylindres

2 petits roulements 6 cylindres

4 kits 4 cylindres (France-Aéro vient d'expédier la dernière commande partielle)
(dont 2 kits en cours de montage)

PLANNING 2024 et prévisionnel

Un moteur, non prévu au planning, est en cours de passage au banc pour être livré

au CNVV dès que possible et destiné au MCR.

Un autre moteur est prêt sur étagère.

Un moteur supplémentaire est en cours de mensuration et sera révisé prochainement.

Autres demandes :

GRENOBLE fin 2024.

SAINT GIRONS début 2025

SISTERON Automne 2025

COMMANDES

Mise en commande 1 vilebrequin + accessoires.

- À noter une forte augmentation des pièces détachées.

ENAC CASTELNAUDARY

Départ à la retraite de notre principal interlocuteur Monsieur VIDAL qui pourrait intervenir fi 2025 ou début 2026. Il devrait être remplacé par Monsieur Jean-Luc POLASTRON qui est actuellement son adjoint et contrôleur atelier moteur.

MOTEURS ROTAX

Une prise de contact avec AVIREX à Dreux par Gilles HUG et Bertrand BECKER devrait permettre d'élaborer un plan de charge concernant le moteur de type 912. Actuellement ce moteur représente 90 % du parc utilisé par la FFVP.

Une enquête sera mise en place pour identifier le besoin.

Une transposition du modèle ENAC pour le Rotax pourrait voir le jour. Les délais sont actuellement de 3 mois pour montage et mise en service mais avec un règlement à la commande. Le stockage d'un moteur ne peut excéder 3 mois sur étagère car il y a une procédure de remise en service assez lourde.

Le montage d'un nouveau moteur Rotax 915S de 140 cv est en cours pour une nouvelle catégorie d'aéronefs.

Un moteur chinois identique en tous points au Rotax 912 arrive sur le marché.

L'adaptation d'une injection électronique sur le 912 permet une moindre consommation et un couple plus important.

Il est probable qu'un certain nombre de moteurs 912 arriveront prochainement aux 2000h et seront à remplacer. Un recensement du besoin est nécessaire pour négocier avec les fournisseurs. Ce travail sera éventuellement réalisé conjointement à la Commission Moyens de Lancement de la FFVP.

5. ACCIDENTS 2024

Pour l'année 2024 nous enregistrons trois accidents dont un avec deux blessés graves. Coût estimé des accidents 2024 - 85 000 €.

6. ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Secrétaire Général (e) adjoint (e)

Élue Madame FACON Ghislaine

6.2 Trésorier (ère) adjoint (e)

Élu Monsieur BECKER Bertrand

7. RÈGLEMENT INTERIEUR

7.1 Modalité de prise en charge des remorques

Les remorques planeurs sont considérées comme inscrites, gratuitement, si les planeurs transportés sont inscrits à l'ANEPVV pour leurs valeurs réelles. (neuve ou résiduelle).

En cas d'accident routier, le coût de la réparation de la remorque inclus dans le coût total de l'accident **est pris en charge dans le compte accident du club.**

Le montant maximum est fixé chaque année par le conseil d'administration sous réserve de présentation des justificatifs d'achat et de réparation.

Pas de prise en considération de limite d'âge des remorques.

Montant maximal d'intervention pour une remorque : 12 000 €

7.2 Indemnité des administrateurs pour l'AG fédérale

Les administrateurs sont invités à assister aux travaux de l'AG de la FFVP laquelle a généralement lieu le lendemain de celle de l'ANEPVV. Les frais induits par cette participation sont pris en charge sauf s'ils sont déjà couverts par ailleurs.

7.3 Valeur des LS 6 - 18

Catégorie 3 – Limite 70 k€

D'autres planeurs sont transformables en 15/18 mais également 18/21

Pour limiter les sous évaluations il serait possible de passer ces planeurs concernés dans la catégorie 4 directement.

Un inventaire des matériels inscrits sera mené pour identifier les aéronefs et permettre de fixer les catégories pour 2025.

Christian BON éditera pour les administrateurs la liste des matériels enregistrés.

Un document côte des planeurs sera publié pour base de réflexion.

Pour les administrateurs souhaitant participer le retour des propositions devra intervenir avant le 31 05 2024

8. CLUBS

AVIGNON :

Problème d'entretien des matériels. Certains matériels ne pourront être remis en service en 2024. L'association demande d'annuler l'inscription.

Acceptée.

ÉLAN PLANEURS :

Achat d'un treuil thermique Skylaunch d'une valeur de 80 k€ -

Prépare un dossier d'aides FFVP - ANS - Mairie

Besoin immédiat de 55 k€ en fin avril plus 40 k€ en juin.

L'ANEPVV pourrait accorder un prêt à parts égales et aux mêmes conditions que la FFVP dans le cadre de cette opération.

Nous restons en attente des attestations d'attribution des diverses subventions.
À noter l'utilisation possible du treuil fédéral stationné à Saint Auban.

FAYENCE :

- ASK 13 accidenté.

La valeur d'inscription a été réglée.

- Demande de prêt de 25 k€ sur cinq ans pour l'achat d'un MS 893 en remplacement d'un avion identique dont la cloison pare-feu est détériorée.
Nous attirons l'attention de l'association concernant ses encours auprès de l'ANEPVV représentant 115 k€.

[Vote d'accord de la demande de 25 K€ à l'unanimité des présents.](#)

NOGARO :

Réévaluation du parc avec remise à niveau acceptable des inscriptions 2024.

[Acceptée.](#)

SAUMUR :

Levée d'hypothèque suite au terme d'un prêt.

[Acceptée.](#)

VINON :

L'assureur des hangars a dénoncé le contrat. Un nouvel assureur réclame une clause de non recours réciproque concernant la couverture d'aéronefs privés dans le hangar du club.

[Ne concerne pas l'ANEPVV.](#)

Renvoi de l'association vers l'assureur Philippe Peyratou.

Nécessité de relancer l'enquête auprès des clubs pour recevoir la copie des conventions entre privés et clubs.

9. POINT ARAPA

Pas d'évolution dans les suites à donner de cette cessation d'activité.

Le dossier PATHIER est en position de recours.

Refus de négociation des liquidateurs après avis de la Fédération et de l'Aneppv.

Le dossier CLEMENT n'est toujours pas jugé.

L'URSSAF n'a pas reçu la déclaration de clôture. Une amende a été prélevée.

Le compte courant est toujours bloqué par manque de déclaration URSSAF concernant les salariés.

Le compte sur livret est positif.

10. PIÈCES DÉTACHÉES CENTRAIR DE L'ARMÉE DE L'AIR

La FFVP a présenté un dossier pour une cession à titre gracieux.

11. HANGAR NICOLAS

Didier HAUSS a visité le hangar Nicolas pour se rendre compte de la place disponible et des pièces restantes.

Hangar sale, pas de fermeture correcte, les portes fonctionnent très mal.

De la place à l'étage. Au rez de chaussée c'est plein et en désordre.

Dans l'urgence nous devons installer un nouveau système de fermeture.

Le responsable régional des plateformes aéronautiques (Monsieur Philippe MONTANA) est d'accord pour engager des travaux mais à notre charge.

Rappel : le coût de cet installation est de 5000€/an pour AOT et Assurances.

12. REPRÉSENTATIONS CROISÉES AUX CA ANEPVV & CD FFVP

Représentant CA ANEPVV ver CD FFVP : [Alexandre CHAUSSE](#)

Représentant CD FFVP vers CA ANEPVV : [Jean-Michel HORRENBERGER](#)

13. CHARTE GRAPHIQUE ANEPVV

Un questionnaire a été adressé aux quatre membres du suivi de la charte graphique.

La graphiste sera destinataire de ces questionnaires permettant de définir nos attentes concernant notre future identité visuelle. Nous attendons les propositions pour vous informer le 06 juin. Le groupe sera élargi dès réception des propositions.

Une réunion devra permettre de travailler logo, papier entête, écritures. L'objectif serait de finaliser à fin septembre.

14. MISE A JOUR DU LOGICIEL

La commande est en cours. L'informaticien travail par bloc et nous poussons pour finaliser l'ensemble des travaux de mise à jour en juin.

Le budget n'a pas évolué mais il y aura des coûts supplémentaires si des options sont demandées.

15. VISIO CONFÉRENCE

L'ANEPVV prendra une cotisation annuelle pour un service VISIO-ZOOM.
Angélique et Floriane gèrerons les demandes
[Accepté](#)

16. QUESTIONS & POINTS DIVERS

16.1 Info Commissions FFVP olympiade 2024 - 2028

Commission Moyens de lancement

Président HUG Gilles + 5 participants couvrant les thématiques techniques et opérationnelles : Remorqueurs, Treuils, Conception avions, Mécaniques et Financier

Nouvelles commissions fédérales

- Finances - Parc nationaux - Jeunes - Assurances - Infrastructures –
- Systèmes d'information - Statuts - Communication -

Nouvelle Fonction :

Directeur des Opérations et soutiens aux clubs : Jean-Marc CAILLARD

16.2 Info : Démonstrations AC4

L'avion remorqueur suisse sera présent sur les aérodromes de Buno Bonnevaux -
Beynes - Chérence - Amiens entre le 6 et le 12 mai.

16.3 Horaires contractuels des collaboratrices :

Sont présentes au siège :

- Lundi - Angélique et Floriane
- Mardi - Floriane (Angélique télétravail)
- Mercredi - Floriane (Angélique télétravail le matin)
- Jeudi - Angélique et Floriane
- Vendredi - Angélique (Floriane en télétravail le matin).

17. DATE À RETENIR

Prochaine réunion du CONSEIL d'Administration en Présentiel

(Une visio-conférence ZOOM sera programmée)

Jeudi 06 juin 2024 09 h 45

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 13 h 10

Rédacteur Daniel PERCIAUX